



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

**Secrétariat  
Général**

Réf N°

Affaire suivie par  
Dominique Martiny  
Téléphone  
04 76 74 75.96  
Télécopie  
04 76 74 75.00  
Mél :  
Ce.sg@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

Grenoble, le 9 février 2012

Le recteur de l'académie de Grenoble  
Chancelier des universités

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS  
D'ETABLISSEMENTS  
MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS  
ACADEMIQUES DES SERVICES DE L'EDUCATION  
NATIONALE

RECTORAT

TOUS PERSONNELS  
S/C CHEFS DE DIVISION  
CONSEILLERS TECHNIQUES  
COORDONNATEURS IA IPR  
COORDONNATEURS IEN

**Objet : nouvelle dénomination.**

Conformément au Décret n°2012 du 5 janvier 2012, et suite aux informations reçues de la part du Ministère de l'Education nationale :

L'Inspection académique devient :

« Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale »

L'inspecteur, l'inspectrice, devient :

« Monsieur ou Madame le Directeur (trice) Académique des Services de l'Education Nationale » D.A.S.E.N.

Lorsque vous vous adressez dans un courrier à un(e) seul(e) D.A.S.E.N.

**Monsieur ou Madame**

**Directeur (trice) Académique des Services de l'Education Nationale**

**De (département)**

**Dès lors, merci de bien vouloir prendre en compte ces changements de dénomination.**

P/le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie

Dominique Martiny